



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.10.1983

Date de révision

Date de mise en application

1. Dénomination de la fonction

Chef de cuisine 1/cheffe de cuisine 1

Code fonction

6.20.029

2. But de la fonction

Organiser et coordonner le fonctionnement de la cuisine et en assurer une exploitation économique. Diriger les activités du personnel. Maintenir l'ordre et la propreté.

3. Description de la fonction

Des tâches identiques à celles de chef de cuisine 2/cheffe de cuisine 2, mais dans un bâtiment de moindre importance quant au nombre et à la complexité des repas à servir et du personnel à diriger.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	H	D	G	C	G	Cl. max. 14
Points	30	13	36	11	41	Total 131